ELECTIONS LEGISLATIVES du 23 novembre 1958 (2e Circonscription)



Le candidat du Parti Communiste Français est bien connu des masses laborieuses de notre département.

Depuis 1922, il a été de toutes les luttes ouvrières. En 1932 il dirigeait les marches de la faim des chômeurs, en juin 1936, il était à la direction des grandes grèves qui devaient aboutir à la victoire du Front Populaire.

Elu député le 2 janvier 1956, il n'a pas attendu la veille des présentes élections pour rendre compte de son mandat puisque c'est en permanence qu'il est mêlé à vos actions.

A l'Assemblée Nationale en séance publique comme à la Commission du Travail et de la Sécurité Sociale, il a présenté et fait adopter de nombreuses propositions de loi concernant notamment le paiement des congés payés aux militaires rappelés sous les drapeaux, la reconduction de la loi sur la longue maladie, la défense des vieux travailleurs, des mal logés, etc...

Electrices, Electeurs,

Onze années de gouvernement sans communistes a donné de mauvais résultats, le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent les travailleurs.

Dans notre région cette crise est déjà ressentie,

A Elbeuf : dans le textile le chômage se généralise, la plupart des usines font de 20 à 32 heures.

Chez Van Leer : l'horaire est ramené à 40 heures, des licenciements ont eu lieu.

A **Amfreville-la-Mivoie** à l'**Electro-Cable**, l'horaire de travail a été réduit. D'autres entreprises comme les **Chantiers de Normandie** à **Grand-Quevilly**, les **Fermetures-Eclair** à **Petit-Quevilly**, chez **Lozay**, **Fryer**, **Forges et Fonderies**, réduisent également les horaires.

* * *

Le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète ce ces problèmes, c'est le socialisme.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui ; il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres, il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature, du travail et de la science.

Cependant, il est possible, dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des Travailleurs et de la nation.

Depuis dix ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux, dont voici des exemples pris pour quelques sociétés bien connues de vous.

— **Grande-Paroisse** : Bénéfices en 1952 : **501** millions ; 1956 : **860** millions.

— **Kuhlmann** : 2.593 millions en 1956 ; 2.653 en 1957.

— **Rhône Poulenc** : 6.234 millions en 1956 ; 8.441 en 1957.

Saint-Gobain : 5.138 millions en 1956 ; 6.050 en 1957.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

* * *

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Elle a coûté des milliers de vies humaines, pour le seul mois d'octobre deux jeunes soldats de Petit-Quevilly ont été tués en Algérie.

Par la négociation, la guerre en Algérie peut finir.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine assemblée nationale.

Le système électoral actuel a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne.

Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre, au Parlement, les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases indispensables du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe Communiste important à l'Assemblée nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations et groupements ouvriers et démocratiques.

Tout en poursuivant son action pour la révision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1. — **Relèvement du niveau de vie des masses populaires** par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales.

Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaires, création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat.

Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2. — **Paix en Algérie** par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux - y compris la Guinée - des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. — **Politique Extérieure d'Indépendance Française et de Paix** fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. — **Réduction massive des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ; de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5. — **Garantie de l'avenir de la jeunesse** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6. — **Restauration de la République et construction d'une démocratie rénovée :**

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;
— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques ; liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;
— par le contrôle du peuple sur ses élus ;
— par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y pas de grandeur française possible dans une véritable démocratie.

Electrices, électeurs des cantons de Boos, Elbeuf, Grand-Couronne,

Pour barrer la route à la réaction, pour réaliser une politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation.

Pour assurer la présence à l'Assemblée Nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix :

Pour la Victoire de la République;
Pour l'avenir de la France;

Votez et faites voter pour le Candidat du Parti Communiste Français

Fernand LEGAGNEUX

Député sortant,
Membre du Bureau Fédéral du P. C. F.
Militant syndicaliste
Ancien prisonnier de guerre 1939-1945

I.A.N. - ROUEN

Vu le candidat